

**CENTRE DE TRADUCTION ET DE
TERMINOLOGIE JURIDIQUES (CTTJ)**
Faculté de droit
Université de Moncton, campus de Moncton

**RAPPORT ANNUEL
au 30 avril 2017**

PRÉSENTÉ AU SÉNAT ACADÉMIQUE

Téléphone : 506-858-4145 Courriel : cttj@umoncton.ca Site Web : www.cttj.ca

1. BILAN

a) Objectifs fixés pour 2016-2017 et résultats obtenus

(i) Poursuivre l'œuvre de francisation et d'uniformisation du vocabulaire de la common law.

- Dans le cadre du Réseau des centres de jurilinguistique rattachés aux universités de Moncton, d'Ottawa, de McGill et de St-Boniface, nous avons poursuivi les travaux de normalisation du vocabulaire français de la common law qui étaient en cours dans le domaine de la **résolution extrajudiciaire des différends**, ce qui a abouti à la publication d'une deuxième édition revue et augmentée du *Lexique des modes substitutifs de résolution des différends (common law)*, dans la série des bulletins de terminologie du Bureau de la traduction du Canada. Le CTTJ coordonnait, en plus, ces travaux pour le réseau.
- Nous avons en outre poursuivi les travaux de révision et d'enrichissement de JURITERM, la banque terminologique de la common law du CTTJ, consultable sur le site Web du CTTJ. Nos recommandations paraissent également dans la banque de terminologie TERMIUM PLUS® du gouvernement fédéral. Nous avons aussi collaboré à l'élaboration d'une deuxième édition revue et augmentée de l'ouvrage *La common law de A à Z*.

(ii) Travailler à l'avancement de la jurilinguistique française.

- Le Centre a poursuivi la diffusion du *Juridictionnaire* (recueil des difficultés et des ressources du français juridique). Le *Juridictionnaire* est consultable gratuitement en ligne sur le site du CTTJ et figure également parmi les outils d'aide à la rédaction sur le site de TERMIUM PLUS®. Selon les statistiques récentes du Bureau de la traduction du Canada, le *Juridictionnaire* figure parmi les trois outils les plus consultés parmi tous les outils linguistiques disponibles sur leur site Web.
- Le Centre a continué à alimenter son site Web, sur lequel il diffuse entre autres des *Actualités jurilinguistiques*, une *Veille documentaire* et les dossiers d'analyse rédigés dans le cadre des travaux de normalisation du vocabulaire français de la common law. La directrice du Centre a continué à exploiter le réseau professionnel LinkedIn afin d'assurer une plus large diffusion et un meilleur partage des nouvelles et des ressources provenant du CTTJ et des autres membres du Réseau des centres de jurilinguistique.

(iii) Apporter une aide aux personnes soucieuses de s'exprimer correctement en français juridique.

- Le Centre a fourni des services d'aide à la rédaction juridique et donné des séances d'information sur les outils disponibles à cette fin.

(iv) Contribuer de façon générale à l'avancement du bilinguisme officiel dans les secteurs public et privé.

- Le Centre a continué d'être le principal traducteur, pour le compte du gouvernement du Nouveau-Brunswick, des **décisions de justice** publiées dans les deux langues officielles. Parmi ses autres travaux à contrat, il a aussi traduit plusieurs **lois, règlements et règles**, notamment pour le compte du gouvernement de la Saskatchewan et de divers ordres professionnels, ainsi que des **arrêtés municipaux**, et fourni des **services d'expert** en jurilinguistique, notamment au gouvernement de la Colombie-Britannique et au ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien concernant les accords avec des peuples autochtones.

(v) Collaborer avec d'autres organismes à la réalisation d'objectifs communs.

- Le Centre a collaboré avec divers partenaires à la réalisation de divers objectifs communs, notamment en matière de formation dans le domaine de la justice, de normalisation du vocabulaire français de la common law et de production et de diffusion d'outils jurilinguistiques.
- La directrice du Centre a participé aux réunions du **Réseau national de formation en justice (RNFJ)**, ainsi qu'à celles de son Comité directeur, et aux réunions du comité de gestion de l'**Observatoire international des droits linguistiques**, du **Comité consultatif sur l'accès à la justice dans les deux langues officielles**, du **Comité de la bibliothèque Michel-Bastarache**, du **Comité directeur des travaux de normalisation**, du **Comité de normalisation** et du **Comité pour l'excellence en français juridique**.
- Le Centre a continué à s'intéresser de près au développement de la profession et de l'industrie langagières au Nouveau-Brunswick et au Canada. En vue de combler les besoins émergents, le Centre a travaillé et continue de travailler avec divers partenaires, dont le Centre de traduction et de documentation juridiques de l'Université d'Ottawa et divers composantes des facultés de droit et de traduction de l'Université d'Ottawa et de Moncton en vue de planifier les grandes lignes d'un projet pancanadien de formation continue en traduction juridique et en interprétation judiciaire, en prévision de l'élargissement espéré de la Feuille de route.
- Le Centre a collaboré avec le **Centre Paul-André Crépeau de droit privé et comparé** dans l'organisation du **10^e Institut d'été de jurilinguistique**. Sa directrice y a donné une communication.
- Le Centre a fourni à l'Université des services de présidence d'assemblée pour les réunions du Sénat académique.

b) *Mandat du Centre*

Créé par la Faculté de droit en 1979, le CTTJ a pour mission de travailler à l'aménagement du français juridique au Canada par la production de documents et d'outils qui facilitent l'apprentissage et l'exercice de la common law en français. Le CTTJ assure ainsi aux collectivités francophones du pays un accès accru aux services juridiques dans leur langue, tout en collaborant, à l'échelle mondiale, à l'avancement du français dans les institutions juridiques et les échanges commerciaux.

c) *Ressources humaines et infrastructure*

Karine McLaren, LL.B., trad. a., avocate, a occupé les fonctions de directrice du Centre et aussi traductrice et chercheure. **Cécile Bourque** était responsable des services administratifs. Avec le doyen de la Faculté, ils formaient le **comité de gestion**.

Gérard Snow, C.M., trad. a., avocat, occupait les fonctions de terminologue principal et collaborait aux travaux de révision et de traduction. **Nadine Langis**, trad. a., était traductrice et juriste-conseil. **Micheline Boudreau** était traductrice et aide-terminologue. **Denise Richard-LeBlanc**, trad. a. assurait la révision des décisions de justice avec la collaboration de Nadine Langis. **Valérie Boudreau**, était terminologue et traductrice. **Catherine Boulet**, assurait les services de relecture. Le secrétariat était assuré par **Debbie Maillet**.

Le CTTJ collabore en outre avec un réseau de jurilinguistes, qui effectuent des travaux de recherche et de traduction à titre de consultants ou de pigistes. Le Centre a travaillé à la formation de trois nouveaux pigistes cette année et d'une nouvelle membre du personnel.

Le Centre est conseillé par un **comité d'orientation** présidé par le doyen de la Faculté de droit. Cette année, le CTTJ a tenu une réunion d'un **comité consultatif ad hoc** composé de membres aptes à l'éclairer sur la pertinence de ses divers projets et sur les besoins des participants en matière de formation, d'outils et de recherche jurilinguistiques. Ce comité était composé du doyen de la Faculté, de la directrice du Bureau de traduction du Nouveau-Brunswick, du vice-doyen de la Faculté des arts et des sciences sociales, de gestionnaires du Bureau de la traduction du Canada, d'un représentant du personnel du CTTJ, d'une représentante du corps professoral de la Faculté, du directeur de l'AJEFNB et du directeur du Barreau du Nouveau-Brunswick.

d) *Activités de recherche et de développement*

(i) **Programmes et projets principaux de recherche et de développement**

Grâce au soutien financier de Justice Canada, le CTTJ a pu continuer d'élaborer une terminologie française de la common law, notamment en participant aux travaux de normalisation à l'échelle nationale, en enrichissant sa banque de terminologie, en poursuivant la rédaction de *La common law de A à Z*, en actualisant ses autres produits et en assurant la diffusion continue.

(ii) **Diffusion de la recherche**

Les produits suivants peuvent être consultés sur le site du CTTJ (www.cttj.ca) :

- (1) **JURITERM** (banque terminologique de la common law), qui compte plus de 18 000 entrées consultables gratuitement sur ordinateur personnel ou appareil mobile.

- (2) Le *Juridictionnaire* (recueil des difficultés du français juridique). Disponible en outre sur TERMIUM PLUS®.
- (3) Le *Répertoire des appellations en usage dans les régimes de common law* (anglais-français).
- (4) Les *Actualités jurilinguistiques*.
- (5) La *Liste d'outils linguistiques pour la traduction juridique au Canada*.
- (6) La *Liste des monographies et articles sur la jurilinguistique française*.
- (7) Les dossiers terminologiques servant aux travaux de normalisation.

e) *Autres activités*

En plus d'effectuer des travaux de recherche, le CTTJ fournit à contrat des services de traduction, d'adaptation et de consultation comme ceux mentionnés plus haut. La directrice a donné une communication à la conférence organisée par le Commissariat aux langues officielles à Ottawa pour célébrer 150 ans de bilinguisme législatif et judiciaire. La directrice a aussi participé à titre de conférencière invitée au colloque sur le multilinguisme et le droit organisé par la faculté de droit de l'Université hongroise Sapienza de la Transylvanie.

f) *Financement*

Les travaux **de recherche et de publication** sont subventionnés, pour la plupart, par le ministère de la Justice du Canada dans le cadre du Fonds d'appui à l'accès à la justice, tandis que les services **de traduction et d'expertise** sont généralement fournis à contrat. Les recettes du CTTJ au dernier exercice ont été de 200 000 \$ en subventions et de 695 000 \$ en contrats, pour un total de 895 000 \$.

2. PERSPECTIVES D'AVENIR

Le CTTJ prévoit poursuivre dans la voie actuelle, contribuant toujours à la promotion de l'égalité linguistique et à l'aménagement du français en matière de services juridiques. Le Centre est extrêmement bien positionné et coté dans ses domaines d'expertise et est très actif et productif parmi les centres de jurilinguistique canadiens. Il est en outre le seul à produire des outils scientifiques et se démarque par la fiabilité de ses outils et la qualité reconnue de ses travaux. En outre, la participation active de sa directrice à diverses conférences et forums sur le bilinguisme législatif et juridique, alimentée par ses recherches dans ce domaine, a permis au Centre de nouer et d'entretenir des rapports stratégiques et utiles au Centre, ses perspectives d'avenir en étant fortifiées.

3. OBJECTIFS POUR L'ANNÉE 2017-2018

Le Centre prévoit poursuivre ses activités de recherche jurilinguistique et de production lexicographique et continuera d'offrir les divers services décrits ci-dessus.

La Feuille de route dans le cadre de laquelle le ministère de la Justice finance certaines activités du CTTJ prend fin en 2018. L'année 2017-2018 est donc une année décisive pour le Centre, car les orientations de la prochaine Feuille de route et la taille de l'enveloppe budgétaire qui lui sera accordée sont toujours à déterminer. À titre de préparation pour la prochaine période quinquennale, le CTTJ a participé à l'évaluation de l'Initiative d'appui à l'accès à la justice dans les deux langues officielles,

ainsi qu'à l'exercice de consultation sectorielle mené par le ministère de la Justice du Canada, ces deux exercices visant à orienter les priorités de financement fédéral en justice pour la période 2018-2023.

Le Centre a en outre contribué de manière extrêmement importante à l'élaboration du Plan d'action du RNFJ, conçu pour orienter la prochaine Feuille de route fédérale. Le Plan d'action, intitulé *Pour que l'égalité reçoive son sens véritable : une nouvelle approche en normalisation, en développement d'outils juridiques et jurilinguistiques et en formation pour un accès égal à la justice dans les deux langues officielles*, a été remis au gouvernement fédéral, ainsi qu'au Comité permanent des langues officielles de la Chambre des communes et à divers intervenants sur la scène politique. L'intervention du CTTJ a directement abouti à l'inclusion de trois des six chantiers d'intervention prioritaires décrits dans le Plan d'action :

1. L'entreprise de normalisation du vocabulaire français de la common law;
2. La formation des architectes du français juridique (les jurilingagiers) qui créent la langue du droit;
3. La production et l'alimentation d'outils juridiques et jurilinguistiques et de ressources didactiques à accès pancandien.

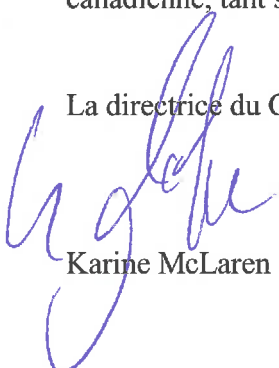
De l'investissement gouvernemental total de 76,5 millions sollicité dans le Plan d'action, la somme de 30 millions de dollars est allouée à ces trois chantiers, projets qui interpellent tous des composantes de notre Université. Par ailleurs, la directrice du CTTJ a comparu à titre d'experte devant le Comité permanent des langues officielles de la Chambre des communes en vue notamment d'expliquer l'importance fondamentale des travaux de normalisation du vocabulaire français de la common law pour l'accès à la justice dans cette langue, de faire valoir l'importance de la formation spécialisée en traduction juridique sur la langue du droit, et d'y faire des recommandations visant à assurer le financement de ces travaux.

Il est à noter que le Plan d'action n'est que la formulation d'une vision collective des membres du RNFJ et ne présente aucune garantie quant à l'enveloppe budgétaire éventuelle du dossier justice. Toutefois, le CTTJ a accompli tous les travaux préparatoires nécessaires en vue de faire de ses trois chantiers d'intervention des priorités incontournables et d'assurer son bon positionnement, ainsi que celui de l'Université de Moncton à l'avenir.

4. REMERCIEMENTS

Nous remercions l'**Université** et la **Faculté de droit** ainsi que **Justice Canada** de leur appui indéfectible aux travaux du CTTJ dans le domaine de la jurilinguistique appliquée. C'est avec beaucoup de satisfaction que nous constatons que nos travaux servent, de par leur qualité et leur utilité, au rayonnement de notre université et à l'avancement de la société acadienne et de la francophonie canadienne, tant sur le plan pancanadien qu'à l'échelle internationale.

La directrice du CTTJ,



Karine McLaren